

DOMAINE DE LA FONTAINE
Convocation à l'Assemblée Générale Extraordinaire du jeudi 04 octobre 2007

SAINT NOM, le 13 septembre 2007

Madame, Monsieur,

Le Conseil de l'Association Syndicale Libre du Domaine de la Fontaine vous convoque à une Assemblée Générale Extraordinaire le **jeudi 04 octobre 2007**, de 20h30 à 22h30, à la mairie de Saint Nom la Bretèche (salle du RdC)

Nous vous prions d'être présents dès **20h15***, l'Assemblée Générale débutant à 20h30 et la salle devant être libérée à 22h30.

* et non à 19h45 comme pour les AG ordinaires

Si vous ne pouvez pas être présent, faites-vous représenter en utilisant le pouvoir ci-joint (dernière page).

ORDRE DU JOUR DE L'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE du 04/10/2007

1. Point sur l'étude des défauts des routes par Iris Conseil (Avant Projet Sommaire)
2. Recommandation de nos experts de procéder à des sondages complémentaires pour préciser les caractéristiques du sol sous la couche épaisse d'environ 30cm devant supporter la couche de roulement de la route. Ces essais coûteront entre 13 000 et 15 000 € et n'étaient pas compris dans le budget de 43 400 € voté par l'AG du 18-05-2006.
3. Vote de l'AG sur la motion.
4. Fin de l'Assemblée Générale (22h30 au plus tard)
5. Séance de questions / réponses (si le temps le permet)

Par ailleurs, nous vous rappelons que **la date de l'AG annuelle est le 23 novembre 2007.**

Une convocation vous sera envoyée début novembre.

Si vous souhaitez déposer un texte de motion pour l'AG du 23 novembre, vous devrez me faire parvenir votre proposition de motion, de préférence par mail (voir mon adresse ci-dessous) ou au 12, rue Guillaume Apollinaire avant le 21 octobre (il n'y aura pas d'autre rappel)

Pour les utilisateurs du Pouvoir (dernière page)

Afin de faciliter l'exécution de vos directives et pour éviter des contestations ultérieures, nous vous suggérons de cocher, sur votre pouvoir, la réponse que vous donnez à la motion. Si vous ne donnez pas de réponse, votre mandataire votera pour vous.

Maurice GUINAMARD
01 34 62 80 02
mauriceguinamard@free.fr

DOMAINE DE LA FONTAINE
Convocation à l'Assemblée Générale Extraordinaire du jeudi 04 octobre 2007

Motion soumise à l'approbation de l'AG Extraordinaire du 04 octobre 2007

« Essais complémentaires concernant les défauts des routes »

Explications :

L'APS (Avant Projet Sommaire) remis par Iris Conseil conclut à la nécessité de prévoir aux endroits endommagés des routes une chaussée souple (et non rigide, comme c'est le cas actuellement).

Des sondages complémentaires sont recommandés par nos experts pour préciser les caractéristiques du sol sous la couche épaisse d'environ 30cm devant supporter la couche de roulement de la route.

Ces essais coûteront entre 13 000 et 15 000 € (le montant exact sera connu lors de l'AG) et n'étaient pas compris dans le budget de 43 400 € voté par l'AG du 18-05-2006.

Cette somme représente 115 € par maison et serait prélevée sur les provisions que nous avons pour les gros travaux.

Le Conseil Syndical recommande d'engager cette dépense qui correspond à des aléas d'études, sachant qu'il est préférable d'avoir ces aléas dans la phase études que lors des travaux ou après les travaux (réduction des risques de nouveaux désordres dans quelques années).

Question : L'Assemblée Générale autorise-t-elle le Conseil Syndical à engager des essais complémentaires sous la couche devant supporter les routes, pour un montant de 15 000 € maximum ?

-----à découper ici

POUVOIR

Je soussigné NOM : PRENOM

:

Propriétaire de la maison située au78860 St Nom la Bretèche

Constitue pour mandataire : NOM..... PRENOM.....

à l'effet de me représenter à l'Assemblée Générale qui aura lieu le jeudi 04 octobre 2007 et éventuellement, à toute Assemblée postérieure ayant le même Ordre du Jour et rendue nécessaire pour cause d'ajournement, d'absence de quorum ou pour toute autre cause, et de signer à cet effet toute feuille de présence, prendre part à toutes délibérations, émettre tous votes, tous actes et pièces, substituer et généralement faire le nécessaire.

Déclarant avouer et ratifier par avance tout ce qui sera fait en mon nom.

Fait à le Signature (précédée de la mention « *Lu et approuvé* »)

MOTION	Résumé de la motion	Cochez les cases		
		OUI	NON	Abstention
	Essais complémentaires concernant les défauts des routes			